

**SYNDICAT
D'ETUDES ET DE REALISATIONS
POUR LE TRAITEMENT
INTERCOMMUNAL DES DECHETS
(S.E.R.T.R.I.D.)**

Réunion du Comité Syndical

du mercredi 23 juin 2004

CS – 1.08

- **ouverture de postes**
- **modification de l'organigramme**

RAPPORT
Présenté par M. Daniel FEURTEY
Vice Président

Dans le cadre de l'étude de la création d'un centre de tri et de la reprise de la collecte des ordures ménagères par le S.E.R.T.R.I.D. ,

Vu la charge de travail supportée par le personnel actuellement en poste en ce qui concerne l'exploitation et l'administration de l'usine d'incinération de l'Ecopole,

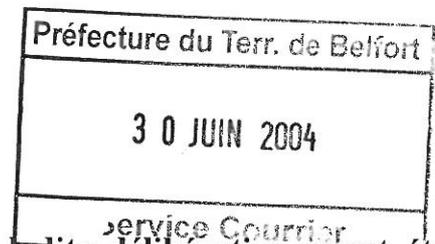
Il s'avère nécessaire de créer 2 postes de rédacteurs chargés de l'étude et du suivi du centre de tri et de la collecte des ordures ménagères.

Le président propose à l'assemblée d'adopter la présente délibération et de :

- Créer deux postes de rédacteurs, en sachant que les crédits nécessaires seront prévus au BS 2004
- Modifier le tableau des effectifs.

Après avoir entendu les explications de M. le Vice-Président le Comité Syndical, à l'UNANIMITE :

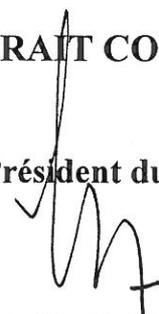
- APPROUVE les termes de ce rapport
- PROCEDE à la création de 2 postes de rédacteurs.



Ainsi délibéré au siège administratif du S.E.R.T.R.I.D., ladite délibération ayant été affichée, par extrait, le
Dépôt en préfecture le
, conformément au C.G.C.T.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président du S.E.R.T.R.I.D.


Emile GEHANT